



In Situ
Revue des patrimoines

34 | 2018
Lieux de pouvoirs. Architectures administratives dans la France contemporaine, 1945-2013. Avant/Après la décentralisation

« Une maison de verre, transparente et claire ». L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil (1967)

'A glass house, transparent and clear', the Blanc-Mesnil town hall (1967)

Nathalie Simonnot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15728>

DOI : [10.4000/insitu.15728](https://doi.org/10.4000/insitu.15728)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Nathalie Simonnot, « « Une maison de verre, transparente et claire ». L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil (1967) », *In Situ* [En ligne], 34 | 2018, mis en ligne le 04 mai 2018, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15728> ; DOI : [10.4000/insitu.15728](https://doi.org/10.4000/insitu.15728)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

« Une maison de verre, transparente et claire ». L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil (1967)

'A glass house, transparent and clear', the Blanc-Mesnil town hall (1967)

Nathalie Simonnot

- 1 L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil, réalisé par André Lurçat en 1967, a une histoire commune à de nombreux édifices : une commande dans un contexte local particulier, le choix d'un architecte répondant à un programme politique et les vicissitudes d'un projet mené sur le temps long – plus de trente ans –, soumis aux aléas historiques et économiques.
- 2 La spécificité de cet édifice reste donc à démontrer. Parmi ses singularités, le programme, qui, tout en fournissant une réponse à une politique municipale volontariste récemment portée au pouvoir dans la commune, entend offrir une expression architecturale exemplaire capable de faire la démonstration d'un modèle de société et d'une organisation hiérarchique fondamentalement nouvelle. Pour cela, un architecte, André Lurçat, acquis aux réformes proposées par les communistes et capable de réaliser, fort d'une expérience importante et de son adhésion aux idéaux réformateurs du mouvement Moderne, un édifice témoin de cette représentativité sociétale. Le développement d'un parti pris urbain majeur, axé sur la création d'une centralité jusque-là inexistante dans cette commune du Nord-Est parisien, justifie à la fois certains choix architecturaux et le rôle de l'architecte dans le développement général de la commune grâce à la commande de cités d'habitations et d'équipements publics.
- 3 Les conditions politiques, le développement du projet architectural, en deux temps, puis sa réception seront ainsi étudiés pour souligner les spécificités d'un édifice qui incarne la stabilité politique de la commune – Le Blanc-Mesnil est restée sous mandat communiste de 1935 à 2014 – et de l'attention dont il a toujours été l'objet, que ce soit dans des opérations d'agrandissement, ou dans des actions de valorisation patrimoniale, et ceci malgré un essoufflement récent.

Un architecte au service de la commande locale

Une situation difficile

- 4 Lorsque Henri Duquenne brigue pour la première fois un mandat sous l'étiquette communiste au Blanc-Mesnil, en 1935, la ville présente un caractère rural encore très marqué, notamment par la présence de grandes zones agricoles qui ne seront cédées à la Ville pour la construction de logements qu'après la Seconde Guerre mondiale. Le vieux village, au nord de la commune, en constitue le centre historique et le reste de la ville se distingue par la présence de lotissements, principalement d'habitat pavillonnaire, caractéristique du développement urbain de la banlieue durant l'entre-deux-guerres.
- 5 En 1908, le maire radical-socialiste André Neufinck, nouvellement élu, avait décidé de faire construire une nouvelle mairie, celle-ci étant abritée depuis 1883 dans un bâtiment en mauvais état et devenu trop petit pour l'école qui y était installée. Faute de trouver un accord sur la localisation de ce futur bâtiment, entre une localisation excentrée au Vieux-Pays, symbolique mais faiblement peuplé, ou une situation géographique plus centrale, il fut décidé de louer un immeuble de deux étages à un propriétaire privé – Layssac –, situé 15 avenue de Drancy (aujourd'hui avenue Henri-Barbusse) (**fig. 1**). Entre 1912 et 1920, en raison de litiges avec le propriétaire, on envisagea de nouveau la construction d'un nouvel édifice. Pour cela, Neufinck fit procéder à l'acquisition d'un terrain d'un hectare à l'angle nord-ouest de l'actuel carrefour Barbusse-République, le futur édifice devant être implanté sur sa partie nord-est. En attendant que ce projet se concrétise, l'immeuble Layssac était devenu à son tour trop exigu et le propriétaire n'engagea pas les travaux nécessaires pour en assurer les conditions d'exploitation minimales. Certains services furent donc installés, à partir des années vingt, dans des baraquements provisoires en bois sur le nouveau terrain – on les appela « mairie annexe » –, cet éclatement de la mairie en plusieurs entités entraînant une gestion municipale contraignante et un va-et-vient permanent des usagers¹.

Figure 1



L'ancienne mairie, 15 avenue de Drancy, Le Blanc-Mesnil. Photographie de la façade principale, vers 1920. Carte postale, auteur anonyme, Éditions Laloup Manselvé.

© Archives municipales du Blanc-Mesnil.

Le basculement politique

- 6 Les élections municipales de 1929 permettent à une minorité communiste conduite par Henri Duquenne de siéger au conseil municipal. Le nouveau maire SFIO, Lucien Gerdil, rencontre durant son mandat une forte opposition de la part des communistes, qui accèdent au pouvoir lors des nouvelles élections, en 1935. L'état sanitaire de la ville, la faiblesse du nombre des équipements, la ruralité encore marquée, le taux de chômage élevé du fait de la crise économique que connaît alors le pays, et la stagnation de projets, tel celui de l'hôtel de ville, enterrent pour longtemps toute velléité de maintien d'une politique consensuelle. Henri Duquenne arrive à la mairie avec la responsabilité de conduire des chantiers importants, touchant tous les aspects de la vie blanc-mesniloise, et dans un contexte économique difficile.
- 7 Parmi les chantiers à entreprendre en urgence, celui de la mairie est prioritaire. Henri Duquenne demande à la Fédération communiste des municipalités de lui recommander un architecte pour la réalisation du nouvel hôtel de ville². En 1938, l'architecte André Lurçat signe avec la ville une convention pour l'élaboration d'un projet de mairie³.

Pourquoi André Lurçat ?

- 8 Dans les années trente, André Lurçat est déjà une figure reconnue. Ses travaux sur les villas individuelles et quelques projets avant-gardistes dans les années vingt, son adhésion à la promotion et à la défense des postulats du mouvement moderne en font un architecte d'avant-garde respecté. Membre fondateur des CIAM (congrès internationaux d'Architecture moderne) en 1928, Lurçat est à son aise dans ce cercle restreint de cooptation professionnelle soucieux de promouvoir les échanges en faveur d'une

redéfinition du cadre de vie. 1933 marque un moment important dans sa carrière : cette année-là est inauguré le groupe scolaire Karl-Marx à Villejuif (Val-de-Marne)⁴, complexe qui, s'il représente la réussite d'un projet architectural novateur, témoigne avant tout de « l'heureuse rencontre entre un maître d'œuvre nourri de convictions et une maîtrise d'ouvrage qui fonde sa politique sur un projet social »⁵. C'est dans cette commune, en effet, que Lurçat travaille pour le maire communiste Paul Vaillant-Couturier, initiateur d'une politique municipale volontariste et qui fonde son identité sur la réalisation de programmes architecturaux novateurs. La plupart ne sont pas menés à leur terme mais les idées sont là et forment, pour Lurçat, le creuset de ses réflexions urbaines de l'après-guerre. Toutefois, devant l'insuffisance de commandes dans ces années difficiles sur le plan économique, l'architecte part en URSS de 1934 à 1937 afin de parfaire son expérience et chercher un souffle nouveau. Il revient cependant en France, quelque peu déçu, là encore, par l'absence de commandes effectives mais avec une connaissance plus approfondie des modèles architecturaux et de leur fonctionnement urbain. Cette expérience sera décisive après la guerre dans la définition d'un modèle de cité suburbaine tel qu'il souhaitera le développer dans les communes confrontées à la reconstruction. L'adhésion au parti communiste français vient plus tard, en 1942, alors que le parti, clandestin sous l'Occupation, « renoue avec la politique d'union ébauchée dès le temps du Front populaire. Elle [l'adhésion] survient dans le moment où la guerre prend de plus en plus clairement aux yeux du grand nombre le sens d'une guerre des démocraties contre les dictatures [...] »⁶.

Un projet ambitieux pour une ville moderne

Une matrice pour le développement urbain de l'après-guerre

- 9 Dans un programme ayant l'ambition d'une réforme sociale et administrative majeure, il était essentiel qu'un maître d'œuvre proposant une architecture nouvelle en accord avec les orientations du pouvoir en place, soit adoubé par sa communauté. Il fallait un architecte acquis à la cause communiste, même si Lurçat n'était pas encore membre du parti au moment de la commande, pour réaliser un projet d'hôtel de ville original, en adéquation avec la politique municipale. L'implantation, prévue au centre géographique exact de la commune (**fig. 2**) et censée proposer une juste équité d'accès entre tous les habitants, a conditionné toute la réflexion sur la planification urbaine du Blanc-Mesnil, surtout après la guerre, lorsqu'il fallut construire des logements en grand nombre. Conçu à la fois comme pôle de centralité administrative et édifice monumental, le bâtiment devait « constituer un élément du paysage urbain »⁷.

du modèle de cité-jardin suburbaine telle que Lurçat la théoriserait en 1950¹¹. À la fin des années trente, l'architecte pense simultanément l'influence de l'hôtel de ville et le développement de zones d'habitat dense, concentrées en certains points de la ville et que l'éloignement du centre de la commune ne lèse pas. Conçus de manière autonome, calculés dans leurs dimensions idéales de manière précise, ces ensembles urbains satellisés depuis l'hôtel de ville seront en réalité fortement modifiés lorsqu'il s'agira de les édifier après la guerre.

Un programme décliné en trois blocs

- 11 La signature d'une convention pour la construction d'une mairie entre la municipalité et Lurçat, le 8 mai 1938, marque le démarrage officiel du projet. Cette initiative est favorisée par les lois adoptées sous le gouvernement du Front populaire, qui prévoient un soutien financier de l'État à hauteur de 50 % pour les communes faisant construire des édifices publics ou des bâtiments à usage de service public. Le Blanc-Mesnil comptait alors 22 000 habitants¹² ; le programme est conçu pour un édifice mixte regroupant mairie et services municipaux, dispensaire et consultation de nourrissons. Il comprend, en outre, quatre salles, dont deux de grandes dimensions (salle du conseil municipal, salle de réception, salle des mariages, salle des fêtes), un poste de pompiers pour trois voitures, une bibliothèque municipale, une quinzaine de bureaux dont certains avec des guichets pour l'accueil du public (assurances sociales, chômage, perception, etc.).

Figure 3



Maquette de l'hôtel de ville, projet de 1938, vue d'ensemble depuis l'angle sud-est. Auteur anonyme. À gauche : dispensaire et consultation de nourrissons ; au centre : administration et salles de grandes dimensions ; à droite au premier plan : la salle des fêtes.

© Archives municipales du Blanc-Mesnil.

- 12 Lurçat fragmente le plan en trois blocs de volumes et de hauteurs différents afin de « proposer au spectateur une multiplicité très grande de monuments architecturaux »

différents »¹³ (fig. 3). Sept entrées réparties sur le quadrilatère offrent des accès indépendants à chacun des services¹⁴. À ceux-ci doivent être ajoutées les cinq entrées situées en cœur d'îlot, qui ne sont accessibles qu'en traversant les jardins ou les espaces publics de l'ensemble (salle des fêtes, poste de pompiers, bibliothèque, services municipaux et accès commun aux trois salles). La place centrale du bâtiment accueillant l'ensemble des services municipaux au rez-de-chaussée, à l'exception du dispensaire et de la consultation de nourrissons, et les trois salles principales en enfilade au premier étage (conseil municipal, réception, mariage), lui donnent la possibilité de recevoir un traitement particulier en élévation (fig. 4).

Figure 4



Maquette de l'hôtel de ville, projet de 1938, le bâtiment central. Auteur anonyme.

© Archives municipales du Blanc-Mesnil.

- 13 Les façades de ce bloc sont en brique dans la partie basse et en béton translucide pour la partie supérieure, agrémentées de hublots inspirés du « style paquebot » alors en vogue, le reste des bâtiments étant traité en béton enduit d'un revêtement clair, un emploi fréquent chez Lurçat¹⁵. Un beffroi pour l'horloge, situé juste devant ce bâtiment, accentue l'effet de convergence des regards sur cette partie, une disposition qui sera conservée dans le projet définitif avec l'intention de faire des grandes salles d'accueil du public l'expression politique symbolique de cet édifice. Selon Jean-Louis Cohen, ce signal vertical permet à Lurçat de « mettre en œuvre explicitement le principe du « caractère » auquel il avait eu recours pour l'Académie des sciences [de Moscou], et reprendre le signal vertical qu'il avait employé en 1935 pour le bâtiment administratif du combinat des viandes à Moscou »¹⁶. L'expérience soviétique est encore récente : le bâtiment de l'Institut de physique et de mathématiques de l'Académie des sciences à Moscou est un projet symétrique, largement vitré et marqué par un axe vertical central¹⁷, de même que le bâtiment administratif du combinat des viandes (usine de transformation des viandes) à Moscou présente dans son angle un beffroi qui agit comme un signal visible de loin¹⁸.

- 14 Dans ses études, Lurçat distingue la partie dispensaire réservée à la consultation de nourrissons du reste de l'opération puisqu'elle fait l'objet d'un mémoire explicatif distinct¹⁹. Sa prééminence dans l'énoncé du programme et la place importante qu'elle occupe au regard des autres services de la mairie témoignent de l'importance accordée à la prophylaxie et aux conditions d'hygiène que la municipalité doit assurer à ses administrés. Ces préoccupations sont au cœur des engagements politiques. Chaque partie fonctionne de manière autonome avec sa propre organisation interne, commandée autour d'un hall qui sera maintenu dans le projet définitif. L'importance que l'architecte accorde au hall est visible dans des projets plus modestes, tels les petits édifices de protection sociale que Lurçat réalise dans l'ensemble de la ville après la guerre²⁰. Outre son rôle distributif, le hall remplit une fonction de contrôle puisque, depuis cet espace, « l'ensemble pourra être surveillé sans difficulté »²¹, formulation quelque peu ambiguë puisque la vision panoptique facilite un contrôle systématique de la population par les autorités.
- 15 La salle des fêtes, enfin, située à l'extrémité nord-ouest du complexe et « qui se présente comme un éperon »²², associe le prestige du bloc central, avec ses grandes fenêtres verticales englobant toute la hauteur du bâtiment, sorte d'ordre monumental exprimé dans une syntaxe moderniste, et la sobriété du bâtiment abritant le dispensaire, plus modeste dans son développement et le choix de ses matériaux. On notera également que ces deux bâtiments sont de dimensions presque identiques, comme pensés à partir d'un module répétitif.

Un microcosme urbain

- 16 Le juste équilibre entre éléments bâtis et espaces verts, l'alternance entre pleins et vides et la différenciation des circulations par les revêtements au sol sont habituels dans les projets de l'architecte. Après la guerre, Lurçat pensera toutes ses cités d'habitation selon ce principe, l'espace libre (terrains de jeux ou parkings) venant toujours aérer la composition d'ensemble et favoriser des alternances régulières d'ombre et de lumière. La présence très importante de la végétation dans le projet, à travers deux jardins publics (l'un d'eux disposé sous une grande pergola) mais aussi grâce aux arbres placés devant l'entrée de la salle des fêtes (ainsi qu'une série de haies), est d'autant plus remarquable qu'elle est quasiment absente de la réalisation finale. Le parti de faire alterner les volumes bâtis avec des espaces libres rappelle les réflexions sur les gabarits à respecter pour que les constructions ne projettent pas d'ombres sur les bâtiments adjacents. La lumière naturelle, au cœur de la préoccupation hygiéniste, est attendue sur l'ensemble des façades, de même qu'une libre circulation de l'air entre les bâtiments. La présence de toits-terrace, permettant l'aménagement partiel de surfaces couvertes accessibles, rappelle quelques-uns des credo modernistes (bâtiments longitudinaux, surfaces planes, fenêtres en longueur, toits-terrasses accessibles). Elle est justifiée, en outre, comme offrant la possibilité d'agrandir la mairie par surélévation, ce qui sera le cas dans les années 1980. La composition de l'hôtel de ville telle que la propose Lurçat est un condensé d'une situation urbaine à micro-échelle où pleins, vides, voies et circulations sont pensés selon une démarche équivalente à celle qui était défendue par les CIAM dans leurs principes de recomposition urbaine.
- 17 Indépendamment des vertus esthétiques et thérapeutiques que l'on attribue à la lumière naturelle durant la première moitié du XX^e siècle, Lurçat a su se saisir du problème de la

vie nocturne de son édifice en disposant des globes lumineux accrochés aux façades ou suspendus sous les auvents des toits-terrasse. L'architecte mentionne l'usage de briques de verre *vérisolith* de Saint-Gobain pour la façade du bâtiment central : « la nuit le bâtiment se présentera, dans cette partie, entièrement lumineux, et de jour la matière glacée du verre, par contraste avec la brique formant les encadrements de bases et le soubassement, apportera une grande richesse²³. » La maquette du projet montre en effet un soubassement et des encadrements de fenêtres en pierre de taille ou en béton, de couleur claire, tandis que les façades sont en briques de verre, que l'on prend souvent ici pour de simples briques couleur champagne. Lurçat conservera dans le projet de l'après-guerre l'idée d'un édifice largement éclairé et susceptible, la nuit venue, de faire office de phare urbain grâce à son éclairage intérieur, un projet qu'il résume à « une maison de verre, transparente et claire²⁴ ».

- 18 Il existe quelques variantes de plan²⁵ mais elles ne remettent pas en cause l'organisation générale et ne proposent que quelques modifications de cloisons intérieures, ou la suppression de la pergola dans le jardin principal. On notera encore la présence d'éléments qui ancrent véritablement ce projet dans l'architecture des années trente : des mâts, identiques à ceux des pavillons des Expositions, la signalétique « Hôtel de ville de Blanc-Mesnil » qui figure, telle une enseigne monumentale, sur la partie supérieure de l'édifice (nettement plus grande sur les élévations dessinées que sur la maquette), rappelant les publicités lumineuses de l'entre-deux-guerres et les enseignes de boutiques conçues dans des typographies originales.
- 19 Ainsi, le projet déjà très abouti que Lurçat élabore en 1938 tient-il doublement de l'icône moderniste, tant par le choix de son vocabulaire architectural que par la conception proprement urbaine qui ordonne la disposition de ses différents composants.

La concrétisation d'un projet modifié

Un lent redémarrage

- 20 Le processus est interrompu brutalement lorsque l'équipe municipale est suspendue, à la suite de la loi du 6 octobre 1939 qui frappe les organisations communistes, privées ou élues, de dissolution immédiate. La guerre ne voit aucun avancement, pas davantage que la période qui suit la Libération, confrontée à l'urgence de reconstruire. Du fait de la proximité de l'aéroport du Bourget et d'installations ferroviaires stratégiques, le conflit a détruit la moitié de la ville, alors que ses infrastructures étaient déjà insuffisantes ou en mauvais état. Lurçat est sollicité pour mettre en chantier des projets de logements collectifs et d'équipements publics. Henry Duquenne, pourtant affaibli, est provisoirement à la tête de la mairie, d'août 1944 aux élections de 1945 qui permettent à Eugène Le Moign, un jeune militant du Parti, de poursuivre l'orientation politique engagée avant guerre.
- 21 Priorité étant donnée aux chantiers de relogement, ce qui ajourne la reprise du projet de mairie, le terrain est occupé par les baraquements de la mairie annexe : ateliers, garage, magasins municipaux et quelques services administratifs (architecture-voirie, bibliothèque, foyer pour les vieux travailleurs, patronage laïc municipal)²⁶. Les conditions de sécurité et d'hygiène y sont mauvaises mais il est impossible de les démolir tant qu'un nouveau terrain n'est pas trouvé pour y déplacer les ateliers. Grâce à l'achat d'un terrain, situé un peu plus au nord, le chantier de l'hôtel de ville peut démarrer. Le 17 novembre

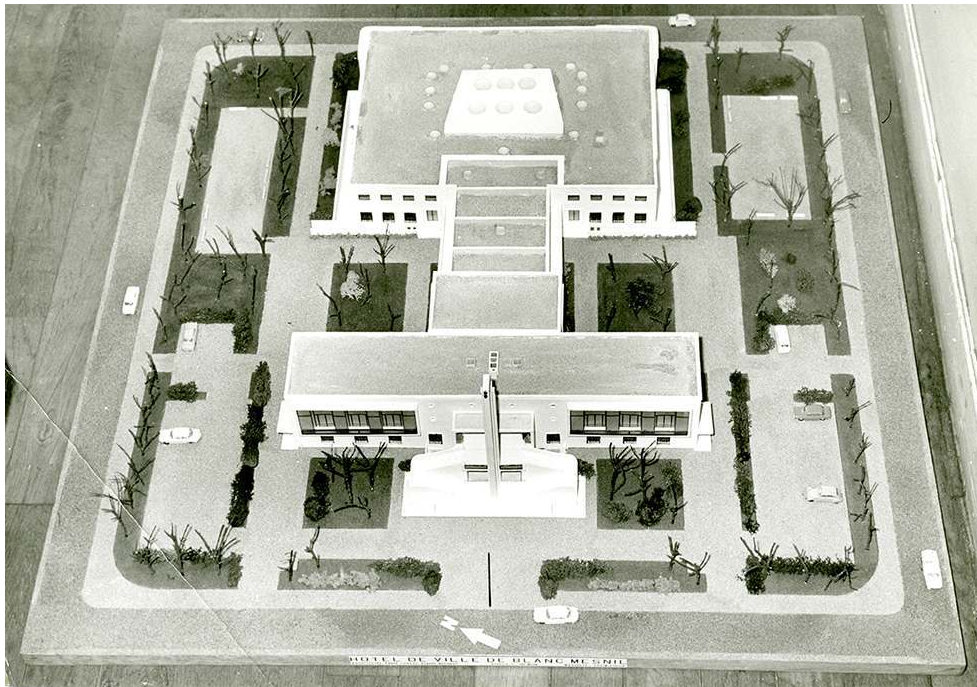
1955, la Ville établit un nouveau programme, modifié en raison de la suppression du dispensaire et de la consultation de nourrissons, désormais implantés dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) et les CMS (centres médico-sociaux) qui, par une ordonnance de 1945, sont devenus obligatoires dans toute ville de plus de 5 000 habitants.

- 22 Face à des commandes qui se multiplient soudain dans toute la France, Lurçat réorganise son agence ; il s'associe à Albert Michaut (1894-1981), un ami de longue date connu à Nancy puis fréquenté lors de ses études aux Beaux-Arts, à Paris. Ils signent la plupart des projets réalisés à Saint-Denis et au Blanc-Mesnil, partageant les honoraires à parts égales. Le nouveau projet qu'ils produisent, le 14 mai 1956, approuvé en décembre 1956 par le conseil municipal, est soumis à l'examen du Conseil général des bâtiments de France. En 1957, ce dernier se prononce en faveur d'une reformulation du projet car il présente des « plans et façades par trop découpés », des locaux « trop mal éclairés » comme le hall du public en rez-de-chaussée, et la nécessité de réduire le coût global de la construction²⁷. C'est en 1959 que le Conseil général des bâtiments de France émet un avis favorable, ce qui permet au projet d'être subventionné²⁸. Autre difficulté : depuis la guerre, la subvention de l'État est passée de 50 % à 30 %, puis à 10 %. La somme restant à acquitter reste trop élevée, la presse est alertée de l'impasse administrative dans laquelle se trouve la municipalité. Une première tranche de travaux est débloquée en 1962 seulement, puis une autre l'année suivante. Le chantier démarre symboliquement avec la pose de la première pierre, le 9 janvier 1965, mais réellement en mars 1965 et s'achève en février 1967, au terme de deux ans de travaux, un délai minime comparé aux trente années écoulées depuis le lancement du projet, en 1938.

Classicisme, équilibre et symétrie

- 23 Lurçat et Michaux ont conçu un projet très différent de celui d'avant-guerre. Plus compact, moins dispendieux et réduit dans ses capacités d'accueil, l'édifice conserve néanmoins ce qui faisait la force de la première proposition : la capacité à faire de la représentation communale un point essentiel car « siège d'institution, lieu de pouvoir, la mairie est aussi un lieu symbolique »²⁹. Le bâtiment garde une organisation en trois blocs principaux mais communicants pour former une continuité dans la distribution intérieure et mettre les services en relation directe les uns avec les autres (**fig. 5**).

Figure 5



Maquette de l'hôtel de ville, projet définitif de 1956, photographie du 6 mai 1965.

Phot. MORIN, 19 rue Morin à Drancy. © Archives municipales du Blanc-Mesnil.

- 24 La façade principale, grande barre transversale, est réservée aux grandes salles d'accueil placées au centre dans le projet précédent et qui confortent ainsi leur rôle symbolique dans la composition (fig. 6). Perpendiculairement, au centre, le bloc des élus forme le « poste de commande de la direction politique et administrative de la ville³⁰ », puis à l'arrière, celui de l'administration ferme le plan d'ensemble.

Figure 6



La façade principale.

Phot. Jean-Bernard Vialles. © Région Île-de-France, ADAGP 2007.

- 25 Lurçat maintient l'idée d'une façade principale largement vitrée, composée d'un pan de verre à redents qui contourne les poteaux de la structure et permet l'aménagement de loggias (**fig. 7**), un dispositif identique à celui qu'il avait mis en place pour le bâtiment de la sécurité sociale à Maubeuge³¹. « Ce sont des murs transparents, non pas plans, mais traités en volumes »³² et auxquels Lurçat attribue encore un rôle dans la visibilité publique de l'édifice : « Les soirs des jours de fête, le bâtiment central apparaîtra comme un énorme bloc lumineux, en raison de sa transparence générale »³³. L'élan vertical apporté par l'horloge est conservé pour ne pas modifier la perception urbaine de l'édifice mais il est réduit à un simple prisme placé devant la façade, parti imposé par le Conseil général des bâtiments de France, alors que les élévations du projet de 1956 comportaient un beffroi identique à celui de 1938.

Figure 7



Le vitrage à redents de la façade principale.

Phot. Nathalie Simonnot. © Nathalie Simonnot, 2003.

- 26 Les bâtiments réservés à l'administration sont disposés autour d'un grand atrium central éclairé par « un toit constellé de petites coupelles en polyester³⁴ » conformément à la demande du Conseil général des bâtiments de France d'un meilleur éclairage du hall. Il distribue l'ensemble des services sur trois niveaux, sous-sol compris (**fig. 8**). Jean-Louis Cohen le compare à « une sorte de façade intérieure sur laquelle l'escalier est plaqué³⁵ » ; il permet, en outre, d'établir une symétrie avec l'escalier extérieur central de la façade principale. Cette organisation centripète ne vise pas seulement à faciliter les démarches administratives des citoyens. Pour Lurçat, elle met en relation visuelle l'ensemble de la hiérarchie du personnel pour que « chaque chef de service voi[e] constamment son service et que lui-même soit vu du personnel³⁶ », une disposition qui rappelle le rôle attribué au hall dans la partie dispensaire et consultation de nourrissons du premier projet. Selon P. et R. Joly, l'importance accordée au hall, et à la galerie du premier étage, est conçue pour « un cérémonial modeste, mais essentiel : la proclamation des résultats électoraux »³⁷. Mais au-delà d'un projet architectural composé autour de volumes compacts organisés symétriquement et de baies vitrées généreusement réparties, l'hôtel de ville offre aussi aux artistes l'opportunité de contribuer à l'œuvre collective : le porche d'entrée décoré avec une mosaïque de Marc Saint-Saëns, sur un thème de Paul Éluard, forme un contraste très coloré avec la blancheur de l'édifice. Les salles d'accueil sont décorées avec des tapisseries de Jean Lurçat³⁸ (salle de réception) et de Jean Picart Le Doux³⁹ (salle des mariages et bureau du maire), dans la perspective d'une synthèse des arts que l'on retrouve dans de nombreux autres projets de Lurçat contemporains.

Figure 8



Le hall de la partie administrative.

Phot. Jean-Bernard Vialles. © Région Île-de-France, ADAGP 2007.

L'inscription dans un héritage programmatique et typologique

- 27 Les discours prononcés lors de l'inauguration de l'hôtel de ville évoquent la « Maison commune, la Maison du Peuple, symbole des libertés communales et démocratiques⁴⁰ », parallèle repris par Lurçat qui parle de la « Maison du Peuple d'une agglomération déterminée⁴¹ ». Cette appellation fait ressortir l'importance programmatique et typologique d'un édifice réservé à des usages multiples, et parfois changeants, à l'image de la « Maison du peuple de Clichy-sur-Seine⁴² » qui fit longtemps figure de modèle pour les architectes du mouvement Moderne. Mais sans reproduire l'innovation technique et constructive de cet édifice, Lurçat conserve la marque distinctive d'une architecture classique, imprégnée des modèles de la tradition architecturale analysés dans son traité⁴³ et des réalisations d'édifices publics contemporains. L'hôtel de ville de Puteaux (Hauts-de-Seine ; Jean et Édouard Niermans, 1934)⁴⁴, qui a pu servir de modèle, respecte une ordonnance classique « à la française » faite de symétrie, d'équilibre dans la composition et de monumentalité. La façade principale présente la même frontalité que celle que développe Lurçat, malgré les légers décrochements des ailes latérales. On peut établir le même parallèle avec l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine, Tony Garnier, 1931)⁴⁵ qui possède des caractéristiques de composition identiques, organisées autour de la notion de frontalité, et des grandes baies vitrées développées sur plusieurs niveaux⁴⁶. On notera toutefois que ces projets, pourtant des années trente, n'ont pas nourri sa conception de 1938 mais celle de 1956. Plus proche géographiquement, l'aéroport du Bourget⁴⁷ n'a pas davantage inspiré le premier projet, malgré la récurrence

de dispositifs typiques des années trente (composition en longueur, toits-terrasse accessibles, grands pans vitrés) mais plutôt le projet définitif, dans la composition compacte et symétrique du bâtiment. Selon Jean-Louis Cohen, cet hôtel de ville laisse pour Lurçat « un réel champ libre⁴⁸ » alors que les nombreuses autres commandes auquel il doit répondre lui offrent moins de liberté en termes de créativité.

Quel symbolisme aujourd'hui ?

Une réception partagée entre célébration architecturale et échec urbain relatif

- 28 L'œuvre d'André Lurçat après 1945 est moins étudiée que celle de l'entre-deux-guerres. Il y a sans doute deux raisons à cela : la reprise du vocabulaire de l'architecture moderne, déjà employé avant la guerre, et l'appauvrissement typologique de certains projets, considérés comme moins aboutis que ses premières expériences. L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil échappe à ce constat et figure en bonne place dans les développements proposés par les historiens, conséquence du caractère unique du projet, qui ne s'inscrit pas dans le cadre des commandes groupées, et donc répétitives, auxquelles Lurçat devait répondre. Représentatif de son inscription dans la commande locale sur le long terme – Lurçat œuvre en tant qu'architecte communal pendant plus de trente ans au Blanc-Mesnil – l'hôtel de ville fait figure de synthèse. Contemporain de l'architecte, Jean-Baptiste Ache parle, peu après la livraison du bâtiment, d'un « édifice qui est une réussite parfaite tant du point de vue de l'expression (le choix des couleurs intérieures est particulièrement délicat), que de la fonction », marqué par « un dépouillement tout classique : c'est là un édifice dont peut s'honorer un architecte »⁴⁹. Bruno Zevi parle de « l'élégant découpage des percements et l'articulation des plans de la tour [qui] réussissent à atténuer la dimension académique »⁵⁰ et y voit l'empreinte de l'hôtel de ville d'Hilversum (Pays-Bas) de Willem Marinus Dudok (1884-1974), un édifice dont la composition est plus proche du premier projet de Lurçat. Vingt-cinq ans après Ache, les Joly lui consacrent quatre pages bien argumentées et illustrées de photographies de qualité, sans doute la meilleure synthèse proposée, à partir d'une analyse rigoureuse de la production générale de Lurçat après la guerre dans le Nord-Est parisien. L'hôtel de ville, que distingue « un monumental discret⁵¹ », aurait, selon eux, permis à l'architecte de compenser la répétitivité des commandes habituelles par une réflexion sur un programme prestigieux car « cette situation ne pouvait qu'être mal vécue par un homme dont la culture était fondée, pour l'essentiel, sur la connaissance et la fréquentation attentive des monuments du passé »⁵². Moins enthousiaste, Jean-Louis Cohen a récemment considéré le « dernier grand édifice » de l'architecte comme « une composition symétrique figée, qui fait regretter le projet subtil qu'il avait élaboré lui-même vingt-cinq ans plus tôt »⁵³.
- 29 Dans la réalité, l'abandon des projets de planification urbaine à partir de grands axes de circulation traversant en ligne droite les cités HLM est un frein au rayonnement géographique envisagé pour l'hôtel de ville. En 1955, Lurçat avait en effet prévu de grands axes contigus entre l'hôtel de ville et les nouvelles zones urbanisées, mais seuls certains tronçons furent réalisés (mail des Quinze-arpents), amputant l'ambition initiale de sa pleine efficacité. Selon Franc Henry, l'échec de la planification complète du Blanc-Mesnil selon les desseins de Lurçat est dû à l'acquisition trop lente des terrains et l'incapacité, pour la Ville, de maîtriser les acquisitions foncières car « l'urbanisation s'est faite sur des

terrains offerts à la vente, et non conquis par la ville, et selon des modalités déterminées par l'État [...] ce sont les intérêts des vendeurs et des financeurs-État qui ont urbanisé : la ville s'est fait urbaniser »⁵⁴. En outre, on peut s'interroger sur la portée réelle d'une façade principale officielle qui, certes, assure son rôle monumental bien que dépourvue d'entrée, alors que l'accès aux services municipaux s'effectue par la façade arrière, obligeant à contourner l'édifice, ce qui laisse les visiteurs parfois interdits⁵⁵. Ici la représentativité a pris le pas sur la commodité.

État des lieux

- 30 L'hôtel de ville a été agrandi en 1983⁵⁶. Les élus ont quitté le bloc central, devenu insuffisant, pour s'installer dans le nouvel étage construit en surélévation sur l'ensemble du bâtiment, à l'exception de la partie officielle qui est restée en l'état. Ces travaux, réalisés par Georges Janvier (1917-2008), l'un des derniers collaborateurs de Lurçat, s'inscrivent dans la continuité du bâtiment existant, sans qu'il soit possible de distinguer la nouvelle extension.
- 31 Le fonctionnement général du bâtiment semble donner satisfaction, malgré des réserves liées à son inefficacité énergétique⁵⁷. Bien que le changement des huisseries et la présence de doubles vitrages aient atténué ces problèmes, les grandes ouvertures exposent au froid. Les grands volumes sous plafond et la faible épaisseur des murs périphériques sont également responsables de cette situation d'inconfort thermique. Pendant l'été, à l'inverse, l'ensoleillement est trop important sur la façade sud et a entraîné l'installation d'un système de climatisation pour les bureaux (2013). Les grandes ouvertures ont aussi leur avantage : confort lumineux pour le travail et sensation de bien-être, toutefois atténués par le cloisonnement des bureaux qui empêche la lumière naturelle latérale de pénétrer, comme c'était le cas auparavant, jusque dans la partie centrale de l'atrium. L'augmentation du nombre de bureaux serait due aux besoins du service mais surtout au souhait des employés de travailler dans des espaces plus confidentiels, voire dans des bureaux individuels. Cette présence importante de la lumière, bien défendue par Lurçat dans son projet, est réelle puisque le sous-sol est lui-même éclairé grâce à des cours anglaises.
- 32 Indépendamment des travaux d'extension, l'édifice a subi quelques transformations internes. La grande salle de conférence située au rez-de-chaussée du bloc central a été rapidement réaffectée à l'usage de bureaux dans les années 1970 car elle n'était jamais utilisée (**fig. 9**). Le sous-sol a été décaissé pour y aménager une nouvelle salle de conférence, qui n'a pas servi davantage, et qui est utilisée aujourd'hui pour le stockage des archives. Certaines parties ont été restaurées dans leur état d'origine, telle la salle de réception dont le parquet avait été recouvert, entre temps, de moquette.

Figure 9



La salle de conférences au rez-de-chaussée, vers 1967. Carte postale, éditions d'art « Guy ».

© Archives municipales du Blanc-Mesnil © André Leconte 38 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.

- 33 Les derniers travaux réalisés récemment ont permis de mettre l'édifice en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité (remise à niveau des sous-sols, suppression des rampes d'évacuation trop pentues, création de monte-charges permettant de réinstaller l'imprimerie municipale dans l'hôtel de ville, près du service des archives). La restauration des huisseries en aluminium de la façade principale est en cours.
- 34 Enfin, on peut noter que certains services ont été relogés dans d'autres bâtiments, comme le restaurant administratif, transféré en 1983⁵⁸, ou la bibliothèque municipale, aménagée à l'origine au rez-de-chaussée du bloc officiel et qui a été déplacée en 1993 (médiathèque Édouard-Glissant, place de la Libération). Certaines interventions mineures, mais néanmoins importantes pour l'esthétique du bâtiment, n'ont pas laissé de traces dans les archives, tel le placage d'un revêtement anti-tag sur la partie inférieure du beffroi, opération sans doute nécessaire mais particulièrement disgracieuse.

La fragilité de la mise en valeur patrimoniale

- 35 Conscient de la qualité architecturale de son hôtel de ville et de sa représentativité en tant qu'expression d'un dessein édilitaire communiste, la municipalité a veillé, jusqu'aux dernières élections municipales en 2014, à sa préservation et à sa mise en valeur⁵⁹. L'action la plus importante a été l'œuvre de la Compagnie des prairies⁶⁰, un groupe de chorégraphes dirigé par Julie Desprairies et admis en résidence par Le Forum, scène conventionnée du Blanc-Mesnil, en 2003. Cette année-là, les Journées du patrimoine ont été l'occasion d'une visite dansée intitulée « Oui », présentée sous une version augmentée en mai 2004 et donnant lieu à une publication⁶¹. Les parties de l'édifice, détails, rebords, angles, circulations, ouvertures et principes de symétrie sont soulignés par la

chorégraphie, la disposition et le mouvement des danseurs dans une unité harmonieuse et intelligente entre qualité architecturale et création contemporaine, dans une union des arts telle que la souhaitait Lurçat (**fig. 10, fig. 11**).

Figure 10



Compagnie des prairies, « OUI », Hôtel de ville du Blanc-Mesnil, 2004.
Phot. Vladimir Léon. © Vladimir Léon, 2004.

Figure 11



Compagnie des prairies, « OUI », Hôtel de ville du Blanc-Mesnil.
 Phot. Vladimir Léon. © Vladimir Léon, 2004.

- 36 2005 marquait le quarantième anniversaire de la pose de la première pierre et les 35 ans de la mort de l'architecte. Le maire Daniel Feurtet a invité les services municipaux et l'association des Amis d'André Lurçat à proposer un programme de visites qui a eu lieu durant les Journées européennes du patrimoine, guidées par Robert Joly, et dont une partie s'est déroulée à l'hôtel de ville. La Compagnie des prairies a été conviée à nouveau le mois suivant, suscitant une rencontre entre le grand public, les architectes et les artistes en résidence. L'objectif était de faciliter les échanges entre les personnes réunies, l'architecture étant précisément le moyen de favoriser dialogue et rencontre. D'autres actions ont été organisées de manière plus régulière, telles les visites dans le cadre des initiatives scolaires.
- 37 En ce qui concerne la mise en valeur urbaine, les travaux d'aménagement de la « ZAC Cœur de ville », ces douze dernières années, ont considérablement amélioré la perception de l'hôtel de ville, inséré dorénavant dans un tissu urbain plus dense et mixte (logements, commerces, équipements publics de proximité : poste, cinéma). Une extension de l'hôtel de ville avait été prévue mais non réalisée, faute de crédits⁶². L'avenue Gabriel-Péri, axe de perspective principal, a été agrémentée de plans d'eau dans un projet de végétalisation et de minéralisation donnant la priorité aux piétons et mettant en valeur la place⁶³ (fig. 12). Il s'agit d'une évocation urbaine des marécages, rappelant leur présence ancienne en d'autres points de la ville. Cette initiative rappelle aussi combien Lurçat, notamment dans le projet de 1938, avait souhaité associer ses bâtiments à une forte présence végétale, principe urbain défendu par les CIAM. Cet aménagement contribue à « créer un espace public significatif des enjeux de centralité⁶⁴ », renouant avec le projet urbain initial de l'architecte. La concertation publique lancée en amont du projet de ZAC

montre la préférence des Blanc-Mesnilois pour un hôtel de ville unique qui regroupe tous les services (à rebours de l'ancienne mairie fragmentée) et qui détermine un véritable centre-ville.

Figure 12



L'aménagement de l'avenue Jean-Jaurès et de la place Gabriel-Péri, réalisé en 2012 (conception Jean Luc Vilmouth, réalisation agence Bertrand Paulet).

© Américo Mariano, 2012.

- 38 Un bémol toutefois : les actions de sensibilisation prenant appui sur des manifestations événementielles à caractère éphémère sont toujours fragiles. La mémoire est courte et le changement de majorité politique, lors du renouvellement de l'équipe municipale, en 2014, pourrait constituer une menace, même si l'œuvre de Lurçat, globalement, a bénéficié d'une protection constante, y compris hors du Blanc-Mesnil. Toutefois, quelques signes sont révélateurs : le nouveau maire LR, Thierry Meignen, a fait décrocher quelques œuvres d'artistes sollicités à l'origine pour contribuer à l'unité d'art totale. *La Nuit* de Jean Picart Le Doux a été enlevée de la salle des mariages ; de même, *Le Soleil et la Vigne*, autrefois dans le bureau du maire puis dans l'escalier menant au deuxième étage, est désormais déposée aux archives. Le changement radical de politique invite souvent à ce type d'initiative symbolique qui signe une nouvelle orientation et le besoin, pour la nouvelle équipe, de laisser l'héritage du passé derrière elle. Mais par cette initiative, elle transforme aussi nécessairement ce qui faisait l'unité et la cohérence de l'œuvre originale. Une époque est révolue.

NOTES

1. - Les éléments relatifs à l'histoire de la mairie sont issus de l'ouvrage suivant : GALICIER, Albert. *Histoire anecdotique de Blanc-Mesnil*. Blanc-Mesnil : Mairie de Blanc-Mesnil, 1973.
2. - « Nous serions désireux de faire établir des plans et un avant-projet pour une mairie de notre ville. [...] c'est pourquoi nous vous demandons si vous pouvez nous indiquer un architecte spécialisé pour lui confier cet avant-projet ». Lettre du maire du Blanc-Mesnil au « Camarade secrétaire de la Fédération des municipalités », non datée (Archives municipales – AM – du Blanc-Mesnil, 1 W 442).
3. - « Convention avec Monsieur André Lurçat, architecte DPLG, pour l'élaboration d'un projet de construction ». Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 11 mai 1938 (AM du Blanc-Mesnil, 1 W 439).
4. - Voir dans la base Mérimée : notice PA00079915.
5. - SIMONNOT, Nathalie. *L'Œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis (1945-1970)*. Paris : Somogy/ Inventaire général du patrimoine d'Île-de-France, coll. « Parcours du patrimoine », 2008, p. 3.
6. - JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *L'architecte André Lurçat*. Paris : Éditions Picard, 1995, p. 131. Lurçat justifie son adhésion au PCF dans la brochure *Pourquoi je suis communiste*. Paris : Éditions du PCF, sans date (1947), p. 26 (voir COHEN, Jean-Louis. *André Lurçat (1894-1970). Autocritique d'un moderne*. Paris/Liège : IFA/Mardaga, 1995, p. 219).
7. - ACHE, Jean-Baptiste. « André Lurçat : quarante-cinq ans de recherche architecturale ». Dans LURÇAT, André. *André Lurçat, architecte*. Paris : CNAM, 1967, p. 22.
8. - HENRY, Franc. *La Centralité, la mairie et Lurçat. Genèse et évolution de la centralité à Blanc-Mesnil*. Mission d'études urbaines, ville du Blanc-Mesnil, 1995, p. 5.
9. - *Ibid.*, p. 11.
10. - LURÇAT, André. *André Lurçat, Œuvres récentes I*. Paris : Vincent, Fréal & Cie, 1961, p. 9.
11. - *Id.* « L'unité de quartier. Définition de l'Unité de quartier et conditions essentielles à sa réalisation ». *La Construction moderne*, n° 5, mai 1950, p. 169-178.
12. - GALICIER, Albert. *Op. cit.*, p. 295.
13. - Anonyme. « Centre communal de Blanc-Mesnil ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, mai 1939, p. 38.
14. - LURÇAT, André. *Blanc-Mesnil, mairie et services municipaux, dispensaire et consultation de nourrissons*. Plan du rez-de-chaussée et du premier étage (Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), fonds André Lurçat, planches 059/03 et 059/06, 200 IFA 664).
15. - Voir LURÇAT, André. *Blanc-Mesnil, mairie et services municipaux, dispensaire et consultation de nourrissons*. Élévations AB, LM et EF (CAPA, fonds André Lurçat, planches 059/12 et 059/15, 200 IFA 664).
16. - COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture d'André Lurçat (1894-1970)*. *Op. cit.*, p. 742.
17. - *Ibid.*, p. 193, et JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *Op. cit.*, p. 121.
18. - COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture d'André Lurçat (1894-1970)*. *Op. cit.*, p. 199, et JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *Op. cit.*, p. 124-125.
19. - LURÇAT, André. « Dispensaire et consultation de nourrissons à Blanc-Mesnil. Mémoire explicatif de l'opération projetée », 2 pages (AM du Blanc-Mesnil, 1 W 470).
20. - Lurçat réalise trois centres de PMI et CMS répartis dans différents quartiers du Blanc-Mesnil : PMI Marcel-Alizard (1948-1952), PMI et CMS Fernand-Lamaze (1956-1964) et PMI Berthie-Albrecht (1964-1971). Ces projets ont fait l'objet de fiches d'inventaire consultables au service du Patrimoine culturel, conseil général de la Seine-Saint-Denis.

21. - LURÇAT, André. « Dispensaire et consultation de nourrissons à Blanc-Mesnil. Mémoire explicatif de l'opération projetée ». Art. cit.
22. - S. n. « Centre communal de Blanc-Mesnil ». Art. cit., p. 38.
23. - *Ibid.*
24. - LURÇAT, André. *Notre hôtel de ville*. Note dactylographiée, février 1967 (CAPA, fonds André Lurçat, 200 IFA 187).
25. - *Id.* *Blanc-Mesnil, mairie et services municipaux, dispensaire et consultation de nourrissons*. Plan du rez-de-chaussée (CAPA, fonds André Lurçat, planche 059/05, 200 IFA 664).
26. - Lettre du maire du Blanc-Mesnil au préfet de Seine-et-Oise, 13 janvier 1959 (AM du Blanc-Mesnil, 1 W 442).
27. - Le rapport du Conseil général des bâtiments de France conclut : « La section considérant que le projet actuel présente un développement considérable de façades, qu'un regroupement des locaux d'administration et de réception s'impose aussi bien dans l'intérêt de l'utilisation du bâtiment que pour réduire la dépense qui est trop élevée, estime qu'il y a lieu d'inviter les architectes à présenter une nouvelle étude tenant compte des observations formulées. » (Blanc-Mesnil, construction d'un hôtel de ville. Rapport du Conseil général des bâtiments de France, 16 mai 1957 ; rapporteur : Félix Bruneau, inspecteur général des Bâtiments civils et des Palais nationaux, AN, F/21/6653).
28. - Le rapport consigne les points sur lesquels le projet a été reformulé : « Les contours de l'ensemble ont été simplifiés, le hall d'entrée est mieux éclairé ; quant aux façades, un effort a été fait pour rechercher un rapport d'expression entre la partie officielle et la partie administrative. Dans le mémoire justificatif, les architectes font ressortir que les simplifications des formes demandées par la section spéciale leur ont permis de réaliser une diminution des dépenses de 52 millions sur le projet initial [...] En conclusion, nous constatons que les architectes ont fait un effort pour tenir compte des observations présentées et que leur avant-projet est en net progrès sur le précédent. » Malgré l'acceptation du projet, le rapporteur affiche toutefois un avis mitigé : « Mais c'est sans enthousiasme, et simplement parce qu'il ne croit pas possible d'obtenir mieux, que votre rapporteur propose au Conseil de donner un avis favorable. » (Blanc-Mesnil, construction d'un hôtel de ville. Procès-verbal de la séance du 26 février 1959, Conseil général des bâtiments de France, section spéciale des Bâtiments civils ; rapporteur : Félix Bruneau, inspecteur général des Bâtiments civils et des Palais nationaux, AN, F/21/6653).
29. - AGULHON, Maurice. « La mairie ». Dans NORA, Pierre (dir.). *Les Lieux de mémoire* [1984-1992]. Paris : Gallimard, 1997, t. 1, *La République, la Nation*, p. 179.
30. - LURÇAT, André. « Notre hôtel de ville ». Art. cit.
31. - JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *Op. cit.*, p. 202.
32. - ACHE, Jean-Baptiste. Art. cit., p. 24.
33. - LURÇAT, André et MICHAUT, Albert. « Note concernant la conception du projet », 20 décembre 1956 (AM du Blanc-Mesnil, 1 W 441).
34. - LURÇAT, André. « Note concernant le nouvel avant-projet d'hôtel de ville pour la commune de Blanc-Mesnil », 25 novembre 1957 (AM du Blanc-Mesnil, 1 W 441).
35. - COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture d'André Lurçat (1894-1970)*. *Op. cit.*, p. 275.
36. - LURÇAT, André et MICHAUT, Albert. « Réponses à certaines objections concernant le projet d'exécution de l'Hôtel de ville », 26 novembre 1962, p.2 (CAPA, fonds André Lurçat, 200 IFA 182/1).
37. - JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *Op. cit.*, p. 211.
38. - 1892-1966, frère aîné d'André, peintre, créateur de tapisserie.
39. - 1902-1982, peintre, tapissier.
40. - Allocution non signée (probablement Robert Frégossy, élu maire en 1965), 25 février 1967 (CAPA, fonds André Lurçat, 200 IFA 182/1).
41. - LURÇAT, André. « Notre hôtel de ville ». Art. cit.

42. - Voir dans la base Mérimée : notice PA00088098.
43. - LURÇAT, André. *Formes, composition et lois d'harmonie ; éléments d'une science de l'esthétique architecturale*. Paris : Vincent, Fréal et Cie, 1953-1955.
44. - Voir dans la base Mérimée : notice IA00118691.
45. - Voir dans la base Mérimée : notice PA00088077.
46. - Voir DELORME, Franck et WIERRE, Florence. « Biographie et bibliographie d'André Lurçat ». *Colonnes, bulletin du réseau des archives d'architecture du xx^e siècle*, n° 24, 2007, p. 55.
47. - Voir dans la base Mérimée : notice IA93000072.
48. - COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture d'André Lurçat (1894-1970)*. *Op. cit.*, p. 269.
49. - ACHE, Jean-Baptiste. *Art. cit.*, p. 24.
50. - ZEVI, Bruno. « Omaggio ad André Lurçat, ma senza equivoci ». *L'Architettura, cronache e storia*, n° 149, Rome, mars 1968, p. 11, et « Il Municipio di Blanc-Mesnil di André Lurçat ». *L'Architettura, cronache e storie*, octobre 1970, p. 376-382.
51. - JOLY, Pierre et JOLY, Robert. *Op. cit.*, p. 207.
52. - *Ibid.*
53. - COHEN, Jean-Louis. *L'Architecture du xx^e siècle en France. Modernité et continuité*. Paris : Hazan, 2014, p. 150.
54. - HENRY, Franc. *Op. cit.*, p. 15.
55. - Observations personnelles réalisées sur place le 26 janvier 2015.
56. - Ces travaux ont permis la réalisation de 826 m² supplémentaires. Projet de Georges Janvier, 18 février 1983 (AM du Blanc-Mesnil, 2 W 120, 2 W 121, 2 W 116).
57. - Entretiens réalisés auprès de Martine Durand, directrice générale des services techniques (par intérim) et Françoise Vasseur, directrice du service archives et documentation, Ville du Blanc-Mesnil, 26 janvier 2015.
58. - Georges Janvier. Projet de restaurant administratif de 96 places, 12 avril 1978 (AM du Blanc-Mesnil, 2 W 120, 2 W 121, 2 W 116).
59. - Voir VASSEUR, Françoise. « La mémoire d'André Lurçat au Blanc-Mesnil ». *Colonnes, bulletin du réseau des archives d'architecture du xx^e siècle*, n° 24, 2007, p. 74-75.
60. - Voir le site : <http://www.compagniedesprairies.com/oui.html> [consulté le 02/01/2018].
61. - Conseil général de la Seine-Saint-Denis, direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, service du Patrimoine culturel. *Création chorégraphique à l'hôtel de ville de Blanc-Mesnil : compagnie des prairies (2003-2004), André Lurçat (1964-1967)*. Bobigny : conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2004.
62. - En 2012, cette extension était envisagée dans l'immeuble République alors en cours de construction dans la ZAC Cœur de ville. La première tranche de travaux était réservée à des logements, des commerces et un cinéma mais il était prévu que l'immeuble bénéficierait d'une seconde tranche de travaux pour y installer la salle du conseil municipal et des bureaux administratifs. Cette seconde phase a été abandonnée faute de crédits (« Immeuble République : pose de la première pierre ». *Blanc-Mesnil le journal*, n° 158, 6 avril 2012, p. 3).
63. - Projet de Rémi Viard, architecte et urbaniste, Bertrand Paulet, paysagiste et Jean-Luc Wimouth, artiste, inauguré le 18 novembre 2005 (voir *Repères n° 103*, CAUE 93, janvier 2007, non paginé).
64. - ZAC Cœur de ville, Blanc-Mesnil, DUA, février 2011, non paginé.

RÉSUMÉS

L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), réalisé par André Lurçat en 1967, est représentatif de la politique municipale instaurée par les élus communistes à partir de 1935. Cet article vise à analyser les intentions architecturales et politiques de l'architecte dans un projet élaboré sur un temps long (1938-1967), soumis à la variabilité des engagements financiers, et à saisir son impact urbain – plus fictif que réel – sur le développement de la commune après la guerre. L'hôtel de ville du Blanc-Mesnil est un édifice singulier dans l'œuvre de l'architecte, à un moment où ce dernier œuvre essentiellement pour des commandes groupées de logements et d'établissements scolaires. La place accordée à la symbolique architecturale, à la lumière et à l'union des arts situe cette réalisation dans la tradition des édifices publics municipaux à valeur représentative, non seulement à l'échelle de la commune, mais aussi à celle d'un parti politique. Son extension et des réaménagements successifs témoignent de son extraordinaire capacité d'adaptation sans que son aspect original en ait été altéré.

Blanc-Mesnil's town hall, built by André Lurçat in 1967, is a typical example of local communist policies, in a city with a communist municipality since 1935. This study tries to understand Lurçat's political and architectural aims and to understand why this public building met different problems during its construction, and to analyse its urban influence on the city's development after the Second World War. Blanc-Mesnil's town hall is a singular building in Lurçat's work, at a moment when he was mainly occupied building housing and schools. The place given to architecturally symbolic features, to light and to the union of the arts makes Blanc-Mesnil's town hall belong to the tradition of typical public buildings, not only at the town's scale but also for a political party. Its extension and successive adjustments show its extraordinary capacity for adaptation while preserving its original aspect.

INDEX

Keywords : André Lurçat, architecture, town hall, Le Blanc-Mesnil, communism

Mots-clés : André Lurçat, architecture, hôtel de ville, Le Blanc-Mesnil, communisme

AUTEUR

NATHALIE SIMONNOT

Docteur en histoire de l'architecture, ingénieur de recherche au Laboratoire LÉAV, École nationale supérieure d'architecture de Versailles nathalie.simonnot@versailles.archi.fr